



Pôle 9 Ouest EPFCL

UNE DOUBLE POSITION DE L'INCONSCIENT ?

Auteur : Alexandre Faure

Date de parution : 11 juillet 2018

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/une-double-position-de-linconscient/>

Référence :

Alexandre Faure, Une double position de l'inconscient ?, in *Revue Tupeuxsavoir* [en ligne], publié le 11 juillet 2018. Consulté le 31 décembre 2025 sur
<https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/une-double-position-de-linconscient/>

Distribution électronique pour tupeuxsavoir.fr. Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur , de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.



Une double position de l'inconscient ?

Texte prononcé lors de la matinée de travail intitulée *Les entretiens préliminaires*, organisée par le Pôle 9 Ouest le 31 juin 2018

Existe-t-il une responsabilité de l'analyste dans les entretiens préliminaires ?

Dans *Position de l'inconscient*, on peut lire une indication : « [...] les psychanalystes font partie du concept de l'inconscient, puisqu'ils en constituent l'adresse. [...] [1] ». Quelques phrases plus loin il fait de l'analyste rien de moins que le « prétendant à soutenir cette présence » de l'inconscient comme hypothèse. Pré-caution plus technique que politique.

D'un côté, psychanalyste adresse – je laisse ce point de côté – et de l'autre, analyste *prétendant*. Dans le langage courant, on connaît le prétendant à l'amour, mais ici le substantif « soutenir » indique que l'analyste soutient l'hypothèse de l'inconscient déjà-là du côté du *consultant* – pour ne pas l'appeler encore analysant. L'analyste, en position d'entendeur, d'interprète qui écoute l'inconscient auquel il suppose un savoir, rend l'analyse possible ; possible au sens modal d'Aristote : « ce qui peut être vrai ». Condition possible mais pas suffisante. Comment prétendre à soutenir l'inconscient ? Je laisse à chacun l'a-charge qui l'incombe de répondre, avec style, à cette question, pour en venir à ce qui pourrait être la seconde position de l'inconscient.

C'est autour d'une référence perdue que s'est calcifiée la question de l'établissement de l'un des seuils rencontrés dans les entretiens préliminaires, autour d'une rectification de « position » de l'inconscient au titre de cause. *Position* est bien ce terme que Lacan juxtapose à celui d'inconscient, soulignant son importance causale dans l'analyse. Alors, comment vérifier la position de l'inconscient ?

Faisons un pas avec le terme de *Schibboleth* employé par Freud dans *Le moi et le ça*, pour désigner cette reconnaissance de la division conscient/inconscient. Emprunté au récit biblique, *Schibboleth* est un mot de passe aux résonances

particulières dont se servirent les Ephraïmites en guerre contre Galaad ; mot de passe servant à reconnaître les leurs au moment du franchissement du Jourdain. « Quand les fuyards d'Ephraïm disaient : « Laissez-moi passer », les gens de Galaad demandaient « Es-tu Ephraïmite ? » S'il répondait : « Non », alors ils lui disaient : « Eh bien, dis Shabbolet ! » Il disait « Sibboleth » car il n'arrivait pas à prononcer ainsi. Alors on le saisissait et on l'égorgéait près des gués du Jourdain. » (Juges 12 : 5-6)

Pour aujourd'hui, je me passerai de la référence à l'égorgement, à moins que s'y localise précisément le tranchant de ce passage : la différence de prononciation indiquée par les variétés dialectales de l'hébreu. On touche ici à l'imprononçable qu'il faut prononcer pour que quelque chose soit entendue. Moins mot de passe pris sur le versant du sens – littéralement, épi de blé – qu'épreuve de la-langue. Le *schibboleth* constitue un signe de reconnaissance, un trait distinctif du côté de la voix qui trahit.

L'extension de son usage marque un mot ou une phrase de reconnaissance qui porte à l'entrée, permettant de franchir un seuil. Paul Celan écrira un poème du même nom dans son recueil *De seuil en seuil* : « Crie-le, le schibboleth, à toute force / dans l'étrangeté du pays : / février. *No pasaran.* »

Suffit-il alors de prononcer le mot d'« inconscient » comme sésame pour que s'ouvrent les portes de la cure analytique, et se referment celles des entretiens préliminaires ?

Je souhaiterai me servir de cet anecdote biblique pour interroger ce qui ne serait justement pas du côté de l'énoncé d'un mot, voire d'un credo, mais bien davantage signe d'une reconnaissance. Reconnaissance de quoi ? Que le consultant y est pour quelque chose dans ce pourquoi il consulte. C'est à ce titre que nous pourrions interroger la bascule signifiante opérée par Lacan du terme d'« inconscient » à celui de « *parlêtre* » – et donc à toutes les équivoques qu'il supporte. Dire « c'est inconscient » est passé dans le langage courant comme délocalisation d'une cause consciente. Pour autant, ceci ne dit rien de la supposition d'une vérité à ce qui se dit dans les formations qui, pour le psychanalyste, ne sont qu'au titre de l'inconscient.

L'analyste prétendant aurait alors à s'assurer du côté du consultant de l'émergence d'un point d'ignorance situé qui ne va pas sans la « perspective de la vérité^[2] ». « Le sujet qui vient en analyse se met pourtant comme tel, dans la position de celui

qui ignore. Pas d'entrée possible dans l'analyse sans cette référence – on ne le dit jamais, on n'y pense jamais alors qu'elle est fondamentale[3]. » Chez l'analyste aussi il convient de considérer l'ignorance avertie. Analyse *prétendant*, non pas prétorien.

Désir à l'inconscient qui ne va pas sans cette ouverture au transfert et qui, au contraire de la catégorie du possible, est nécessaire : soit pour Aristote, « ce qui ne peut pas ne pas être vrai[4] », ou ce qui ne peut pas ne pas être autrement. Reste à savoir quoi écouter dans ce qui se dit ?

[1] Jacques Lacan, « Position de l'inconscient », *Ecrits*, Paris, Editions du Seuil, 1966, p.834.

[2] Jacques Lacan, *Le Séminaire Livre I, Les écrits techniques de Freud*, Paris, Editions du Seuil, p.189.

[3] *Ibid.*, p.298.

[4] Aristote, *Organon II L'interprétation*, Paris, Flammarion, 2007, p.302-323.



Partagez cet article
Facebook



Google



Twitter



Linkedin



Print